<u>REPUBLIQUE</u> FRANÇAISE

REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, A 20 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire et publique à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des 3 Vallées), sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président. (Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)

Nombre de membres :

En exercice : 24 Présents : 18

Ayant pris part au vote (vote public) : **22**

Pour : 22
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Blanc : 0

o Nul: 0

<u>Présents</u>: MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, MOULIN Christophe, MOUNIER Lucien, PEYRARD Nicolas, CIBERT Gilles et Mmes MARCON Catherine, DURIEUX Gladys, JAMES Marie-Laure, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline et SOUTRENON Maryline.

Excusé: Néant

Absents: M. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs: Mme DREVET Hélène donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre. M. SABY François-Régis donne pouvoir à Mme Marie-Laure JAMES. M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à Mme Gladys DURIEUX. M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme Maryline SOUTRENON.

<u>Date de convocation</u> : **Le 14 décembre 2022**

<u>Date d'affichage</u>: **Le 14 décembre 2022** M. le Président fait part au Conseil Communautaire de la nécessité de procéder à une décision modificative sur l'exercice comptable 2022 du budget annexe « ateliers industriels » afin de prendre en compte plusieurs ajustements budgétaires omis ou non connus lors de la préparation des budgets 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

<u>DELIBERATION N°</u>: DC/2022-12-19/13

OBJET DE LA SEANCE : Ouvertures et virements de crédits 2022 Décisions modificatives n°2

Budget annexe « ateliers industriels »

 décide les modifications en section d'investissement pour le budget annexe « Ateliers Industriels » de la Communauté de Communes au titre de l'exercice 2022 :

Décision modificative 2 Budget Ateliers industriels 2022 Dépenses Désignation Diminution Augmentation Diminution Augmentation de crédits de crédits de crédits de crédits Section d'Investissement R-1641 emrpunt 1 900 000,00 € Total chapitre 16 emprunt et dette - € - € 1 900 000,00 € D-2313 Construction (Linamar) 1900000.00€ Total chapitre 23 1900 000,00€ L Investissement 1900000.00€ 1 900 000,00 €

AR Prefecture

043-244300307-20221219-DC2022121913-DE Reçu le 28/12/2022

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme, Bernard SOUVIGNET - Président,



AR Prefecture

043-244300307-20221219-DC2022121913-DE Reçu le 28/12/2022 Certifié exécutoire par transmission en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le